

Insécurité alimentaire, consommation de fruits et légumes et indice de masse corporelle en Mauricie et au Centre-du-Québec, ESCC cycle 1.1 (2000-2001)



Avant-propos

Ce document présente les principaux résultats de l'ESCC cycle 1.1 de 2000-2001 en lien avec l'alimentation et le poids. Trois aspects seront abordés : l'insécurité alimentaire, la consommation quotidienne de fruits et légumes et l'indice de masse corporelle selon les normes internationale et canadienne.

I- Insécurité alimentaire

Dans l'enquête de l'ESCC cycle 1.1, l'insécurité alimentaire repose sur un module de trois questions posées aux répondants. Ces questions ont le libellé suivant :

Au cours des 12 derniers mois, à quelle fréquence est-il arrivé que vous, ou quelqu'un d'autre de votre ménage :

... vous soyez inquiet du fait qu'il n'y aurait pas suffisamment de nourriture à cause d'un manque d'argent?

... n'ayez pas suffisamment de nourriture à cause d'un manque d'argent?

... n'ayez pas mangé des aliments de la qualité ou de la variété désirées à cause d'un manque d'argent?

À ces trois questions le répondant avait trois choix de réponse : souvent, parfois ou jamais.

À partir de ces questions, l'indicateur d'insécurité relative aux aliments est calculé. On établit qu'il y a insécurité quand les répondants ont indiqué souvent ou parfois à l'une ou l'autre de ces questions.

L'indice d'insécurité alimentaire

Le tableau 1 indique que près de 15 % des 12 ans et plus ont indiqué qu'eux ou quelqu'un de leur ménage ont déclaré avoir eu souvent ou parfois des difficultés à au moins une des dimensions mesurées de l'insécurité alimentaire. Cette valeur ne se distingue pas de façon significative de celle observée pour le Québec. L'indice est plus élevé chez les femmes que chez les hommes (18 % contre 11 %)

conformément à la tendance québécoise. Il est à noter, là aussi, que les différences de proportions entre la région et la province sont non statistiquement significatives.

Tableau 1 Proportion de la population présentant une insécurité alimentaire au cours des douze derniers mois, population de 12 ans et plus, Mauricie et Centre-du-Québec, 2000-2001				
	Région		Québec	
	%	IC	%	IC
Hommes	11,4	8,9 – 14,5	12,0	11,2 – 12,9
Femmes	17,9	14,7 – 21,4	15,3	14,3 – 16,2
12-19 ans	*19,8	13,4 – 27,7	16,5	14,4 – 18,6
20-24 ans	*22,8	15,1 – 32,2	17,8	15,3 – 20,3
25-44 ans	17,5	13,6 – 21,9	16,9	15,7 – 18,0
45-64 ans	12,4	9,0 – 16,4	11,3	10,2 – 12,4
65 ans et plus	** n.p.		5,9	4,7 – 7,1
Total	14,7	12,6 – 16,8	13,7	13,0 – 14,3

* Coefficient de variation entre 16,6 % et 33,3 %, interpréter avec prudence

** Coefficient de variation > 33,3 %, donnée non publiée

Source: Statistique Canada, Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes, cycle 1.1

L'indice d'insécurité alimentaire est le plus faible chez les 65 ans et plus (avoisinant 6 %) suivis des 45-64 ans et plus (12 %). Les 12-19 ans, les 20-24 ans et les 25-44 ans, à l'instar du Québec, présentent une plus grande insécurité (la valeur oscillant entre 18 % et 23 %). Ces dernières proportions, quoique plus élevées que celles de la province, n'en diffèrent, toutefois, pas statistiquement.

Les données régionales ne permettent pas un croisement selon le sexe et l'âge pour l'indice d'insécurité alimentaire. Les données québécoises indiquent que, de façon générale, les hommes comme les femmes présentent la tendance observée pour les sexes réunis. Toutefois, les valeurs des femmes tendent à être supérieures à tout âge à celles des hommes, bien que les différences ne soient pas toujours significatives.

Inquiétude à l'idée de manquer de nourriture en raison de revenus insuffisants au cours des 12 derniers mois

Au cours des 12 mois ayant précédé l'enquête, près de 88 % de la population de 12 ans et plus ne présentaient pas d'inquiétude de manquer de nourriture dans la région, 9 % l'étaient parfois et 3 % étaient souvent inquiets (tableau 2). Ces proportions ne s'éloignent pas statistiquement des valeurs québécoises.

Les données régionales reprennent la tendance québécoise voulant que les femmes connaissent plus souvent une inquiétude que les hommes, puisque 91 % des hommes ne présentent pas cette inquiétude contre 84 % des femmes. Cette dernière proportion pourrait même indiquer une insécurité plus marquée

chez les femmes de la région comparativement au Québec (84 % contre 87 %). Toutefois, la différence observée n'est pas statistiquement significative.

Par ailleurs, parmi ceux ayant éprouvé une inquiétude, on notera que la différence entre les sexes se retrouve surtout chez ceux l'ayant ressenti parfois (11 % contre 6 %).

Tableau 2 Proportion de la population s'étant inquiétée du fait qu'il n'y aurait pas suffisamment de nourriture à cause d'un manque d'argent au cours des douze derniers mois, population de 12 ans et plus, Mauricie et Centre-du-Québec, 2000-2001						
	Hommes		Femmes		Total	
	%	IC	%	IC	%	IC
Région						
Souvent	*2,3	1,2 – 4,0	*4,6	3,0 – 6,8	3,5	2,5 – 4,8
Parfois	*6,4	4,5 – 8,9	11,1	8,6 – 14,0	8,8	7,2 – 10,7
Jamais	91,3	88,5 – 93,5	84,3	81,0 – 87,3	87,7	85,8 – 89,7
Québec						
Souvent	3,0	2,6 – 3,5	3,8	3,3 – 4,3	3,4	3,1 – 3,8
Parfois	6,6	6,0 – 7,3	9,0	8,2 – 9,8	7,8	7,3 – 8,4
Jamais	90,4	89,6 – 91,2	87,2	86,3 – 88,1	88,8	88,2 – 89,4

* Coefficient de variation entre 16,6 % et 33,3 %, interpréter avec prudence

Source: Statistique Canada, Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes, cycle 1.1

Il n'y a pas de croisement selon l'âge pour la région. Les données de l'ensemble de la province signalent, cependant, que le phénomène est associé à l'âge. Les personnes âgées de 65 ans et plus et celles de 45-64 ans sont les moins inquiètes. En effet, respectivement 96 % et 91 % d'entre elles n'ont pas éprouvé cette crainte au cours de 12 derniers mois contre environ 86 % pour les groupes d'âge plus jeunes. Chez les moins de 45 ans, plus de 4 % de ces derniers ont éprouvé souvent cette inquiétude et près de 10 %, parfois, au cours de 12 derniers mois.

Les données provinciales indiquent, aussi, que cette tendance selon l'âge se perçoit tant chez les hommes que chez les femmes. Toutefois, sans que les écarts soient toujours significatifs, les valeurs des femmes demeurent généralement supérieures à celle des hommes tant chez ceux s'étant déclarées inquiets souvent que parfois.

Manque de nourriture en raison de revenus insuffisants au cours des 12 derniers mois

Le tableau 3 indique que dans la région, environ 91 % des 12 ans et plus n'ont pas manqué de nourriture au cours des 12 mois précédant l'enquête. Près de 6 %, en ont manqué parfois et 3 % souvent. Ces résultats ne s'éloignent pas de manière significative de ceux observés pour l'ensemble du Québec.

À l'instar du Québec, les femmes ont davantage rapporté une situation de manque que les hommes (89 % des femmes n'en ont pas manqué contre 94 % des hommes au cours de la dernière année). La proportion régionale des femmes n'en ayant pas manqué apparaît même moins favorisée à cet égard

que celle du Québec (89 % contre 92 %) mais la différence n'est pas statistiquement significative. L'écart entre les sexes apparaît particulièrement sensible chez ceux en ayant manqué parfois.

Tableau 3 Proportion de la population n'ayant pas suffisamment de nourriture à cause d'un manque d'argent au cours des douze derniers mois, population de 12 ans et plus, Mauricie et Centre-du-Québec, 2000-2001						
	Hommes		Femmes		Total	
	%	IC	%	IC	%	IC
Région						
Souvent	** n.p.		*3,7	2,3 – 5,6	*2,6	1,7 – 3,7
Parfois	*4,7	3,0 – 6,8	7,4	5,3 – 9,9	6,0	4,7 – 7,6
Jamais	93,9	91,5 – 95,8	89,0	86,0 – 91,5	91,4	89,5 – 93,0
Québec						
Souvent	1,5	1,2 – 1,9	2,1	1,7 – 2,5	1,8	1,5 – 2,0
Parfois	5,0	4,4 – 5,6	6,0	5,4 – 6,6	5,5	5,1 – 5,9
Jamais	93,5	92,9 – 94,2	91,9	91,2 – 92,7	92,7	92,2 – 93,2

* Coefficient de variation entre 16,6 % et 33,3 %, interpréter avec prudence

** Coefficient de variation > 33,3 %, donnée non publiée

Source: Statistique Canada, Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes, cycle 1.1

Les données régionales ne permettent pas un croisement par âge. Les données pour l'ensemble du Québec indiquent, cependant, que le manque de nourriture est moins marqué chez les 65 ans et plus et les 45-64 ans (98 % et 94 % n'en ayant manqué au cours de la dernière année) que pour les groupes d'âge plus jeunes. En effet, chez ces derniers la valeur de ceux n'en ayant pas manqué oscille entre 90 % à 91 % alors qu'environ 2 % en ont manqué souvent et de 6 à 8 %, parfois.

Désirs de qualité et de variété de l'alimentation non comblés en raison de revenus insuffisants au cours des 12 derniers mois

Dans la région, près de 91 % des 12 ans et plus ont pu avoir une nourriture de la qualité et de la variété qu'ils désiraient au cours de l'année précédant l'enquête. Cela n'a parfois pas été le cas pour 7 % d'entre eux et 3 % de la population n'a souvent pas pu avoir la qualité et la variété désirées. Ces proportions ne diffèrent pas de façon statistiquement significative de celles du Québec.

Les données régionales reprennent la tendance provinciale voulant que les hommes ont davantage eu accès à une nourriture de qualité et variée que les femmes au cours de la dernière année (93 % contre 88 %), et ce, avec un écart entre les proportions qui apparaît supérieure même à celui noté au Québec (93 % contre 91 %) sans que cette différence plus marquée ne soit statistiquement significative.

Les données régionales ne permettent pas un croisement selon l'âge, mais les résultats provinciaux indiquent une association avec l'âge. En effet, les 65 ans et plus et les 45-64 ans sont les plus nombreux à présenter moins d'insécurité à l'égard de la qualité et de la variété des aliments (96 % et 92 % respectivement), alors que les groupes d'âge plus jeunes affichent des valeurs oscillant entre 87 % et 89 %. Cette tendance selon l'âge se retrouve tant chez les hommes que chez les femmes. Toutefois,

les valeurs des hommes apparaissent plus favorables que celles des femmes entre 20 et 64 ans quoique les écarts ne soient pas significatifs.

Tableau 4 Proportion de la population n'ayant pas mangé des aliments de la qualité ou de la variété désirées à cause d'un manque d'argent au cours des douze derniers mois, population de 12 ans et plus, Mauricie et Centre-du-Québec, 2000-2001						
	Hommes		Femmes		Total	
	%	IC	%	IC	%	IC
Région						
Souvent	** n.p.		*3,4	2,1 – 5,3	*2,4	1,5 – 3,5
Parfois	*5,4	3,6 – 7,8	8,5	6,3 – 11,2	7,0	5,5 – 8,7
Jamais	93,4	90,9 – 95,4	88,1	85,0 – 90,7	90,7	88,8 – 92,4
Québec						
Souvent	2,4	2,0 – 2,9	3,2	2,8 – 3,7	2,8	2,5 – 3,1
Parfois	6,6	5,9 – 7,3	7,5	6,8 – 8,2	7,0	6,5 – 7,5
Jamais	91,0	90,2 – 91,8	89,3	88,5 – 90,2	90,2	89,6 – 90,7

* Coefficient de variation entre 16,6 % et 33,3 %, interpréter avec prudence

** Coefficient de variation > 33,3 %, donnée non publiée

Source: Statistique Canada, Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes, cycle 1.1

II- Consommation quotidienne de fruits et légumes

À partir d'une série de questions, on obtient la fréquence de consommation de six différentes catégories de fruits et légumes soit :

- De jus de fruits
- De fruits, autres que le jus
- De salades vertes
- De pommes de terres (autres que des frites, des pommes rissolées ou des croustilles)
- De carottes
- De légumes autres que la salade, les carottes et les pommes de terres

À partir de ces questions, on calcule pour chaque répondant la consommation **quotidienne** de ces différents produits et, en sommant le tout, la consommation **quotidienne** totale de fruits et légumes.

Par la suite, l'indice FVCAGTOT est calculé en répartissant les répondants en fonction de leur consommation quotidienne de fruits et légumes soit : moins de cinq fois par jour, entre 5 et 10 fois par jour et plus de 10 fois par jour. Toutefois, compte tenu des effectifs en cause et du seuil minimum recommandé, les données régionales regroupent les deux dernières catégories pour former la catégorie « 5 portions ou plus par jour ». C'est ce dernier indice qui sera analysé.

Comme l'indique le tableau 5, près de 46 % de la population de 12 ans et plus de la région consomment cinq portions ou plus de fruits et légumes par jour. Ce pourcentage est supérieur à ce qui est observé pour l'ensemble du Québec (42 %). À l'instar de la province, les femmes consomment davantage au

moins cinq fruits et légumes sur une base quotidienne que les hommes (50 % contre 41 %). Toutefois, il est à noter que les hommes de la région se signalent, comparativement à l'ensemble des Québécois, par une consommation plus importante d'au moins cinq fruits et légumes par jour (41 % contre 36 %). C'est d'ailleurs, essentiellement la situation notée chez les hommes de la région qui entraîne la consommation plus élevée, sexes réunis, de fruits et légumes qu'on y retrouve.

Tableau 5 Consommation quotidienne de fruits et légumes, population de 12 ans et plus, Mauricie – Centre-du-Québec, 2000–2001								
	Région				Québec			
	Moins de cinq portions par jour		Cinq portions ou plus par jour		Moins de cinq portions par jour		Cinq portions ou plus par jour	
	%	IC	%	IC	%	IC	%	IC
Hommes	58,7	54,5 – 62,8	41,3	37,2 – 45,5	63,9	62,6 – 65,2	36,1	34,8 – 37,4
Femmes	49,5	45,3 – 53,7	50,5	46,3 – 54,7	51,8	50,4 – 53,1	48,2	46,9 – 49,6
12–19 ans	34,2	26,0 – 42,3	65,8	57,7 – 74,0	50,4	47,6 – 53,2	49,6	46,8 – 52,4
20–24 ans	62,8	53,3 – 72,2	37,3	27,8 – 46,7	58,9	55,7 – 62,2	41,1	37,8 – 44,3
25–44 ans	60,4	55,3 – 65,6	39,6	34,4 – 44,7	60,8	59,3 – 62,4	39,2	37,6 – 40,7
45–64 ans	56,1	50,7 – 61,4	44,0	38,6 – 49,3	59,1	57,4 – 60,8	40,9	39,2 – 42,6
65 ans et plus	47,2	39,7 – 54,8	52,8	45,3 – 60,3	52,3	49,8 – 54,8	47,7	45,2 – 50,2
Total	54,0	51,1 – 57,0	46,0	43,0 – 48,9	57,7	56,8 – 58,7	42,3	41,3 – 43,2

Source: Statistique Canada, Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes, cycle 1.1

Les valeurs en gras indiquent une différence significative avec la Québec

L'analyse selon l'âge indique que, conformément à la tendance québécoise, les 12–19 ans et les 65 ans et plus sont ceux qui consomment en plus grande proportion au moins cinq fruits et légumes par jour (respectivement 66 % et 53 %). Pour les autres groupes d'âge, cette valeur varie entre 37 % et 44 %. Il est à signaler que la proportion observée chez les 12–19 ans de la Mauricie – Centre-du-Québec est nettement plus importante que celle du Québec au même âge (66 % contre 50 %) contribuant ainsi à la situation plus favorable de la région. Les valeurs des autres groupes d'âge ne diffèrent pas de façon statistiquement significative des proportions provinciales, bien que les proportions affichées par les 45–64 ans et les 65 ans et plus de la région aillent aussi dans le sens d'une consommation de fruits et légumes plus importante.

Les données régionales ne permettent pas un croisement selon l'âge et le sexe. Toutefois, les données de l'ensemble du Québec laissent entendre, qu'à l'exception des 12–19 ans, la consommation de fruits et légume des hommes est toujours inférieure à celle des femmes et que cet écart entre les sexes est particulièrement marqué entre 20 et 64 ans.

III– L'indice de masse corporelle

À partir d'un certain nombre de questions, on établit la taille exacte et le poids des répondants de 20 à 64 ans. De ces informations, on calcule l'indice de masse corporelle de ces derniers. L'indice s'obtient

en divisant le poids en kg par le carré de la taille en mètres. Outre, les répondants de moins de 20 ans et de 65 ans et plus, les femmes enceintes sont exclues de cette mesure. Les indices sont par la suite regroupés en catégories selon la norme internationale et selon la norme canadienne. Selon la norme canadienne, un indice inférieur à 20 implique un poids insuffisant, un indice de 20 à 24,9 un poids acceptable, un indice de 25,0 à 27,0 un poids un peu excédentaire ou un léger surpoids et un indice supérieur à 27,0 un embonpoint ou un poids excessif.

Les normes internationales classent différemment les indices. Un indice inférieur à 18,5 implique un poids insuffisant, un indice de 18,5 à 24,9 correspond à un poids acceptable ou normal, un indice de 25,0 à 29,9 est considéré un embonpoint et un indice de 30 et plus comme de l'obésité.

Normes canadiennes

Selon les normes canadiennes (tableau 6), seulement 44 % de la population de 20 à 64 ans présente un poids acceptable, 16 % a un poids un peu excédentaire et 30 % connaissent un embonpoint. En contrepartie, 10 % des 20-64 ans ont un poids insuffisant. Ces valeurs ne s'éloignent pas de façon significative de celle du Québec.

Le profil des hommes et des femmes diffère sensiblement. En effet, si la proportion des hommes et des femmes ayant un poids acceptable est plutôt similaire (respectivement, 43 % contre 45 % alors qu'au Québec l'écart est plus marqué en faveur des femmes), on retrouve la même tendance qu'au Québec voulant que les hommes ont, en proportion plus importante, un poids excédentaire et un embonpoint que les femmes (respectivement 19 % contre 12 % et 33 % contre 28 %). Par contre, ces dernières ont, en pourcentage plus important, un poids insuffisant (15 % contre 5 %). Il est à noter que les proportions régionales ne se distinguent pas de façon significative de celles du Québec.

Tableau 6						
Indice de masse corporelle – norme canadienne selon le sexe, population de 20-64 ans, Mauricie – Centre-du-Québec, 2000-2001						
	Hommes		Femmes		Total	
	%	IC	%	IC	%	IC
Région						
Poids insuffisants	*4,8	2,9 – 7,4	14,7	11,3 – 18,7	9,6	7,6 – 11,9
Poids acceptable	43,3	38,4 – 48,2	45,2	40,2 – 50,3	44,3	40,7 – 47,8
poids un peu excédentaire	19,3	15,5 – 23,6	11,9	8,8 – 15,6	15,7	13,3 – 18,3
Embonpoint	32,5	27,9 – 37,2	28,1	23,6 – 32,7	30,4	27,1 – 33,7
Québec						
Poids insuffisants	3,9	3,3 – 4,5	14,8	13,7 – 15,9	9,2	8,6 – 9,9
Poids acceptable	43,6	42,0 – 45,1	48,6	47,0 – 50,2	46,0	44,9 – 47,2
poids un peu excédentaire	19,4	18,2 – 20,6	11,4	10,4 – 12,4	15,5	14,7 – 16,3
Embonpoint	33,2	31,7 – 34,6	25,2	23,8 – 26,6	29,3	28,3 – 30,3

* Coefficient de variation entre 16,6 % et 33,3 %, interpréter avec prudence

Source : Statistique Canada, Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes, cycle 1.1

De même, les proportions régionales selon l'âge ne diffèrent pas de façon significative de celles du Québec. On constate, de plus, qu'à l'instar du Québec, l'indice de masse corporelle est fortement associé à l'âge (tableau 7). Ainsi, la proportion de poids insuffisant et de poids acceptable diminue à mesure que l'on avance en âge (respectivement de 18 % à 6 % et de 60 % à 39 %). En contrepartie, et bien que les écarts ne soient pas toujours significatifs, le poids excédentaire et l'embonpoint connaissent la situation inverse (une augmentation de 10 % à 18 % et de 12 % à 38 %). On notera que la proportion des personnes ayant un poids excédentaire fait un bond important de 20-24 ans à 25-44 ans, mais que l'augmentation est nettement moins marquée de 25-44 ans à 45-64 ans.

Tableau 7 Indice de masse corporelle – norme canadienne selon l'âge, population de 20-64 ans, Mauricie – Centre-du-Québec, 2000-2001						
	20-24 ans		25-44 ans		45-64 ans	
	%	IC	%	IC	%	IC
Région						
Poids insuffisants	*17,6	10,8 – 26,7	11,2	8,0 – 15,0	5,8	3,5 – 8,8
Poids acceptable	60,1	50,3 – 69,9	45,1	39,7 – 50,4	38,8	33,6 – 44,1
Poids un peu excédentaire	*9,9	4,7 – 17,6	15,7	12,0 – 20,0	17,5	13,6 – 22,0
Embonpoint	*12,4	6,6 – 20,7	28,1	23,3 – 32,9	37,9	32,7 – 43,2
Québec						
Poids insuffisants	18,4	15,8 – 21,0	10,8	9,8 – 11,8	4,9	4,2 – 5,7
Poids acceptable	57,8	54,5 – 61,1	47,4	45,8 – 49,0	41,2	39,5 – 42,9
Poids un peu excédentaire	8,0	6,3 – 10,0	14,7	13,6 – 15,9	18,4	17,1 – 19,8
Embonpoint	15,9	13,4 – 18,3	27,1	25,7 – 28,6	35,5	33,8 – 37,2

* Coefficient de variation entre 16,6 % et 33,3 %, interpréter avec prudence

Source : Statistique Canada, Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes, cycle 1.1

La distinction selon l'âge et le sexe n'est pas disponible pour la région. Toutefois, les données québécoises présentent pour les femmes la tendance générale selon l'âge sexes réunis. Cette tendance se retrouve aussi chez les hommes, sauf pour la proportion d'hommes présentant un poids insuffisant ou un poids un peu excédentaire qui varie peu entre les 25-44 ans et les 45-64 ans. Les grandes tendances observées selon le sexe, plus défavorables aux hommes, se retrouvent aussi pour les différents groupes d'âge. Par contre, pour le poids acceptable, les écarts de proportions en faveur des femmes s'observent seulement chez les 45-64 ans. Les hommes affichant avant ce groupe d'âge des proportions similaires sinon meilleures à celles des femmes pour cette catégorie.

Normes internationales

Au chapitre des normes internationales, on retrouve, là encore, des proportions régionales qui ne se distinguent pas de façon significative de celles du Québec (tableau 8). Ainsi, 51 % de la population de 20-64 ans présentent un poids acceptable, 32 % sont considérés faire de l'embonpoint et 14 % souffrent d'obésité. En contrepartie, 3 % de la population concernée a un poids insuffisant.

Les données régionales présentent la même tendance qu'au Québec quant aux proportions selon le sexe, et ce, même si les différences notées ne sont pas toujours statistiquement significatives. Les femmes présentent donc, en plus grand pourcentage que les hommes, un poids acceptable (54 % contre 47 %). Elles sont, aussi, plus nombreuses à afficher un poids insuffisant. De leur côté, les hommes se retrouvent avec de l'embonpoint en plus grande proportion que les femmes (36 % contre 27 %). Toutefois, au chapitre de l'obésité les valeurs des hommes comme des femmes apparaissent similaires avec des valeurs de 15 % et de 13 %.

Tableau 8 Indice de masse corporelle – norme internationale selon le sexe, population de 20–64 ans, Mauricie – Centre-du-Québec, 2000–2001						
	Hommes		Femmes		Total	
	%	IC	%	IC	%	IC
Région						
Poids insuffisants	** n.p.		*6,3	4,1 – 9,3	*3,4	2,3 – 5,0
Poids acceptable	47,4	42,5 – 52,4	53,6	48,6 – 58,7	50,5	46,9 – 54,0
Embonpoint	36,3	31,6 – 41,1	26,9	22,4 – 31,4	31,7	28,4 – 35,0
Obésité	15,5	12,1 – 19,5	13,2	9,9 – 17,1	14,4	11,9 – 16,9
Québec						
Poids insuffisants	1,0	0,7 – 1,4	5,1	4,4 – 5,8	3,0	2,7 – 3,4
Poids acceptable	46,5	44,9 – 48,0	58,3	56,7 – 59,9	52,3	51,2 – 53,4
Embonpoint	39,2	37,7 – 40,8	24,6	23,3 – 26,0	32,1	31,0 – 33,1
Obésité	13,3	12,2 – 14,4	12,0	10,9 – 13,0	12,7	11,9 – 13,4

* Coefficient de variation entre 16,6 % et 33,3 %, interpréter avec prudence

** Coefficient de variation > 33,3 %, donnée non publiée

Source : Statistique Canada, Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes, cycle 1.1

L'indice reste, sans surprise, associé à l'âge (tableau 9) et les valeurs régionales ne se distinguent pas de façon significative de celles du Québec en plus de reprendre la tendance provinciale selon l'âge, sans que les écarts entre les groupes d'âge soient toujours significatifs. On observe donc, une diminution du poids insuffisant et du poids acceptable à mesure que l'on avance en âge, alors que l'on assiste, en parallèle, à une augmentation de l'embonpoint et de l'obésité. Ainsi, le poids acceptable passe de 70 % à 20–24 ans à 44 % chez les 45–64 ans, alors que, pour ces mêmes groupes d'âge, le pourcentage de personnes faisant de l'embonpoint, de 16 % qu'il était, augmente à 39 % et que l'obésité fait un bond passant d'environ 7 % chez les plus jeunes à 16 % chez les plus âgés.

À cet égard, l'augmentation sensible et régulière de l'embonpoint selon les trois groupes d'âge est particulièrement à signaler. Pour l'obésité, la transition est plus marquée entre 20–24 ans et 25–44 ans (environ 7 % à 15 %). La différence entre 45–64 ans et 25–44 ans est négligeable (15 % à 16 %).

Tableau 9 Indice de masse corporelle – norme internationale selon l'âge, population de 20–64 ans, Mauricie – Centre-du-Québec, 2000–2001						
	20–24 ans		25–44 ans		45–64 ans	
	%	IC	%	IC	%	IC
Région						
Poids insuffisant	** n.p.		*4,8	2,8 – 7,7	** n.p.	
Poids acceptable	69,7	60,5 – 8,9	51,4	46,1 – 56,8	43,9	38,5 – 49,2
Embonpoint	*16,3	9,5 – 25,1	28,9	24,1 – 56,8	39,1	33,9 – 44,3
Obésité	** n.p.		14,9	11,3 – 19,1	16,3	12,5 – 20,7
Québec						
Poids insuffisant	7,2	5,6 – 9,1	3,4	2,8 – 4,0	1,5	1,1 – 1,9
Poids acceptable	69,0	65,9 – 72,1	54,8	53,2 – 56,4	44,7	42,9 – 46,4
Embonpoint	16,7	14,2 – 19,2	29,7	28,3 – 31,2	39,0	37,3 – 40,7
Obésité	7,1	5,5 – 9,0	12,0	11,0 – 13,1	14,9	13,6 – 16,1

* Coefficient de variation entre 16,6 % et 33,3 %, interpréter avec prudence

** Coefficient de variation > 33,3 %, donnée non publiée

Source : Statistique Canada, Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes, cycle 1.1

Les données régionales ne présentent pas de croisement selon le sexe et l'âge. Cependant, les données provinciales signalent que les hommes, comme les femmes, présentent les grandes tendances sexes réunis. Mais, il est à noter que la diminution en fonction de l'âge de la proportion d'hommes présentant un poids insuffisant n'est pas significative.

Par ailleurs, les proportions selon l'âge reprennent généralement les tendances remarquées selon le sexe. Toutefois, la proportion supérieure de poids acceptable chez les femmes ne se retrouve que chez les 25–64 ans, les valeurs demeurant similaires chez les jeunes gens de 20–24 ans. Au chapitre de l'obésité, les proportions des hommes et des femmes, à âge égal, demeurent comparables.

Faits saillants

- La population de la région présente un indice d'insécurité alimentaire comparable à celui du Québec, ainsi 15 % des 12 ans et plus rapportent une insécurité alimentaire.
- Cette insécurité est plus marquée chez les femmes (18 %) et la population de moins de 45 ans (près d'une personne sur cinq).
- L'insécurité plus marquée chez les femmes s'observe pour les trois dimensions mesurées de l'insécurité alimentaire soit : le manque de nourriture, l'inquiétude d'en avoir suffisamment et le manque de qualité ou de variété de la nourriture.
- La consommation d'au moins cinq fruits et légumes est plus importante dans la région qu'au Québec (46 % contre 42 %). Cet écart découle en grande partie de la situation qu'on observe chez les hommes (41 % contre 36 %) et chez les 12–19 ans (66 % contre 50 %).

- Selon les normes canadiennes, La région présente les mêmes proportions de poids un peu excédentaire (16 %) et d'embonpoint (30 %) que le Québec. Ces niveaux de surpoids affectent davantage les hommes que les femmes et tendent à augmenter avec l'âge.
- De même, selon les normes internationales, la région présente des proportions comparables au Québec de 20–64 ans ayant de l'embonpoint (32 %) ou de l'obésité (14 %). Si les hommes et les femmes connaissent des proportions comparables d'obèses, les hommes se signalent, toutefois, par une présence plus marquée d'embonpoint (36 % contre 27 %).
- La proportion des 20–64 ans ayant de l'embonpoint augmente avec l'âge. La proportion d'obèses connaît, toutefois, une certaine stabilité entre 25–44 ans et 45–64 ans (15 % à 16 %).

Yves Pepin

Agent de planification/programmation et recherche